



Brignais, le jeudi 9 février 2012

**Comité syndical  
du lundi 6 février 2012 à 17 h 30  
COMPTE RENDU**

**Membres présents :**

**Titulaires :** Paul MINSSIEUX, Jean Marc PECOLLET, Olivier MARTEL, Paul ROCHEFORT, Michel OZIOL, Michel RUBAN, Daniel DELABRE, Bernard SERVANIN, Jean Louis GERGAUD, Christian GALLET, Alain CORBIERE, Christian FROMONT, Gérard FAURAT, Claude LASCOMBE, Max OLLAGNIER, Jean Paul CLEMENT, Danièle MORRETTON, Charles JULLIAN, Roger VIVERT, Gérard GRANADOS.

**Suppléants :** Catherine DI FOLCO, Daniel VAUGE, Jean Claude CHAMBE,

**Membres excusés :**

**Titulaires :** André DARTOIS, Michel BONNARD, Gérard GRANGE, Pierre THIZY,

**Suppléant :** René BALME, Gérard AUFRAY, Bernard CHATAIN, André CLARON

**Membres absents :**

**Titulaires :** Françoise GAUQUELIN, Serge GRANJON, Alain BADOIL,

**Suppléants :** Martine RIBEYRE, Martine LALAUZE, Michel NAVISE, Maurice GUERRIERI, Pierre PERROUD, Michel GAUDIN, Brigitte D'ANIELLO ROSA, Catherine MURAT, Georges GLAS, Thierry BADEL, Anthony CARRA, Roland MONTSERRET, Marius BESSON, Yves GAVAUULT, Pascal BRUCHON, Sylvie VILLARD, Anie BOISSY, Marc MIOTTO, Lorraine BOYER, Guy LHOPITAL.

**Techniciens présents :**

Stéphanie SPACAGNA, Christelle FARGEAS, Frédéric MARGOTAT, Sébastien LAURENT, Rémi MOIRET.

**Ordre du jour :**

- Adoption du compte-rendu du comité syndical du 5 janvier 2012,
- Adoption du compte administratif 2011,
- Adoption du compte de gestion 2011,
- Affectation du résultat 2011,
- Adoption du budget primitif 2012,
- Demande de subvention pour le financement des travaux de protections locales contre les crues, auprès de l'Etat et du Département du Rhône,
- Demande de subvention pour l'entretien et la restauration des berges – programme 2012 – auprès du Département du Rhône,
- Questions diverses...

Le quorum étant atteint, M. Minssieux accueille les participants. Il ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour. (déroulement du comité distribué en séance et transmis aux absents)

**1. Adoption du compte-rendu du comité syndical du 5 janvier 2012**

M. Minssieux demande aux délégués s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu du comité du 5 janvier 2012.

Aucune observation n'étant émise, M. Minssieux propose l'adoption de ce compte rendu.

**Adoption à l'unanimité du compte rendu du comité du 5 janvier 2012.**

## 2. Adoption du compte administratif 2011 (diapo 2)

M. Minssieux donne la parole à M. Servanin qui présente les résultats 2011 :

<b>Clôture 2010</b>	Investissement	584 321,01 €
	Exploitation	79 583,16 €
	Somme affectée pour l'investissement :	79 583,16 €
<b>Exercice 2011</b>	Investissement	- 663 444,37 €
	Exploitation	94 048,03 €
<b>Clôture 2011</b>	Investissement	- 79 123,36 €
	Exploitation	94 048,03 €
	<b>Résultat global</b>	<b>14 924,67 €</b>

Les restes à réaliser de 2011 en investissement sont en excédent de 152 533,16 € :

- en dépense : 977 754,92 €
- en recette : 1 130 288,08 €

Le résultat de clôture n'intègre par l'emprunt de 311 000 € mobilisé en fin d'année. Cet emprunt était nécessaire pour pouvoir payer les travaux en cours.

M. Servanin présente le détail du compte administratif 2011 ainsi que le budget primitif 2012 :

### **FONCTIONNEMENT** – (diapo 3) :

#### **Dépenses :**

Budget primitif 2011	847 479,97 €	(538 530,00 € pour les dépenses réelles)
Compte administratif 2011	641 185,37 €	(438 946,45 € pour les dépenses réelles)
Budget primitif 2012	939 027,15 €	(557 028,00 € pour les dépenses réelles)

M. Servanin fait remarquer que les dépenses de fonctionnement réelles pour le CA 2011 sont en retrait par rapport aux prévisions du BP 2011 : le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement pour 2011 s'élève à 81,51 %.

Les dépenses réelles prévues dans le BP 2012 enregistrent une augmentation de 3,4 % par rapport au BP 2011.

Dans les charges à caractère général on retrouve les dépenses liées à la nouvelle M.I.E. (EDF, téléphone, internet, photocopieur...), les repas Brigades de rivière, les dépenses liées aux programmes communication et E.D.D, le premier trimestre du loyer des anciens locaux (SYSEG + SMAGGA).

Les charges de personnels sont en augmentation, avec le nouveau poste de secrétariat, et le poste du conducteur d'opération pour l'année complète.

Mme Fargeas précise que pour les charges exceptionnelles, il s'agit de la participation du SMAGGA au Syndicat des carrières, une somme de 13 000 € pour une participation à des acquisitions foncières, et également le prix du concours.

#### **Recettes :**

Budget primitif 2011	847 479,97 €	(753 174,98 € pour les recettes réelles)
Compte administratif 2011	735 233,40 €	(640 928,41 € pour les recettes réelles)
Budget primitif 2012	939 027,15 €	(791 255,16 € pour les recettes réelles)

M. Servanin fait remarquer que les recettes de fonctionnement réelles pour le CA 2011 sont en retrait par rapport aux prévisions du BP 2011 : le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement pour 2011 s'élève à 85,10 %.

Les recettes réelles prévues dans le BP 2012 enregistrent une augmentation de 5,0 % par rapport au BP 2011.

Atténuation de charges : remboursement par les deux autres syndicats (SYSEG et SITOM) des frais MIE avancés par le SMAGGA.

Dotations, subventions et participations : Il s'agit des subventions de la Région et de l'Agence de l'Eau, et des participations des communes.

En réponse à M. Martel, MM. Jullian et Gergaud indiquent qu'en principe la participation au Syndicat des carrières devrait être maintenue pour 2012, voir 2013.

M. Fromont précise que la rétrocession du site des carrières aux Syndicats des eaux devrait être effective fin 2012.

#### **INVESTISSEMENT** – (diapo 4) :

##### **Dépenses :**

Budget primitif 2011	3 917 267,24 €
Compte administratif 2011	2 017 734,86 €
Budget primitif 2012	3 086 977,72 €

M. Servanin présente le détail de la section investissement, et précise que le pourcentage de réalisation pour les dépenses réelles d'investissement est de 43,04 %.

**Travaux de protections locales :** Une partie des travaux prévus en 2011, n'a pu être réalisée du fait de l'absence de technicien jusqu'en mai 2011.

**Etudes préalables :** deux études sont terminées (pollutions domestiques, et pollutions agricoles) celle pour la gestion quantitative est en cours, et le marché pour le schéma directeur de gestion des eaux pluviales vient d'être attribué.

**Système d'alerte :** la maîtrise d'œuvre de conception est terminée, les travaux sont prévus pour cette année.

**Continuité piscicole :** le marché est attribué, les travaux ont été repoussés au printemps conformément à la réglementation.

En réponse à Mme Morretton, Mme Fargeas confirme que le taux d'augmentation des dépenses de la section de fonctionnement au BP 2012 par rapport au BP 2011 n'est pas de 10 % comme on pourrait l'interpréter à la lecture brute des chiffres, mais de 3,4 % pour les dépenses réelles ; en effet, il ne faut pas tenir compte des opérations d'ordre, qui ne sont que des jeux d'écritures. En particulier, il y a une forte augmentation des amortissements des biens en 2012, soit de 202 238,92 € à 365 417,78 € (opération inscrite à la fois en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement).

##### **Recettes :**

Budget primitif 2011	3 917 267,24 €
Compte administratif 2011	1 354 290,49 €
Budget primitif 2012	3 086 977,72 €

Concernant les subventions pour 2012, il est attendu : 1 343 930,54 € (Restes à réaliser + BP 2012) dont :

Agence de l'Eau :	454 557,50 €
Etat :	518 751,11 €
Région :	134 258,50 € (rien de réalisé, donc on reporte la totalité de la subvention attendue)
Département :	231 688,43 € (diminution liée au changement de taux)
Communes :	4 675,00 € (St Maurice sur Dargoire sur les travaux réalisés Pont du Charvon).

### Concernant les emprunts :

- 311 000 € contracté fin 2011, versement en janvier 2012, pour les travaux de protections locales,
- 499 000 € à souscrire, avec un prévisionnel d'une première mensualité en juillet 2012, pour les travaux de protections locales. Le choix d'établir le budget avec une première mensualité dès juillet s'explique par la prudence dont il faut faire preuve compte tenu des difficultés actuelles à obtenir des prêts. M. Servanin explique que M. Chauchot, Trésorier, a validé la pertinence de cette approche lors de la récente commission des finances.
- 20 000 € concernant l'analyse coût/bénéfices pour les travaux de protections centennales,
- 35 600 € pour les travaux du Chassage à Thurins,
- 83 400 € pour le système d'alerte de crues.

Le pourcentage de réalisation pour les recettes réelles d'investissement est de 26,68 %, suite au décalage du versement des subventions par rapport à la réalisation des études et travaux.

*M. Minssieux quitte la salle en prévision du vote du Compte Administratif.*

M. Delabre, doyen de l'assemblée, prend la présidence et demande l'approbation du Compte Administratif 2011, tel que présenté et transmis à tous les délégués.

### **Adoption à l'unanimité du compte administratif 2011.**

*Retour de M. Minssieux.*

### **3. Adoption du compte de gestion 2011**

En l'absence de M. Chauchot Trésorier, M. Servanin informe les délégués que le compte administratif et le compte de gestion sont en concordance.

M. Minssieux demande l'approbation du Compte de Gestion 2011, tel que présenté.

### **Adoption à l'unanimité du Compte de Gestion 2011.**

### **4. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 (diapo 6)**

Les reste à réaliser en investissement sont en excédent de 152 533,16 €, soit :

- En dépenses : 977 754,92 €
- Et en recettes : 1 130 288,08 €

M. Minssieux propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de **94 048,03 €** en totalité en investissement pour permettre de financer une partie des opérations de 2012.

M. Minssieux demande l'approbation des élus pour l'affectation de ce résultat d'exploitation de l'exercice 2011.

### **Adoption à l'unanimité de l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 tel que présenté.**

### **5. Adoption du budget primitif 2012**

M. Minssieux tient à rappeler que la conjoncture actuelle demande la prudence en matière de financement dans les dépenses d'investissement. Le SMAGGA jusqu'à présent, votait les travaux, les faisait exécuter, et recherchait le financement ensuite. Dorénavant, il faudra s'assurer d'avoir le financement avant de commander les travaux.

M. Servanin explique que cette décision a été prise également après avis du Trésorier, qui pense également qu'il vaut mieux avoir l'assurance du financement avant de faire exécuter les travaux.

En réponse à M. Martel qui souhaite que le bilan de Développement Durable imposé par la réglementation, soit intégré au rapport d'activité du SMAGGA, M. Jullian rappelle qu'une maquette a été définie pour la rédaction du rapport d'activité, et qu'il faut s'en tenir à la décision qui avait été prise.

M. Minssieux propose d'aller regarder d'autres rapports de collectivité pour voir ce qui est fait.

M. Vivert indique qu'à son avis, le SMAGGA est la collectivité qui se préoccupe le plus des problèmes liés au Développement Durable.

M. Minssieux revient sur la proposition de budget 2012, et précise que compte tenu des craintes et soucis de l'ensemble des collectivités adhérentes, le SMAGGA sera attentif, avant de lancer les travaux, à rester à la mesure de ce qui peut être mobilisé en financement :

Le budget 2012 s'équilibre comme suit :

Investissement :	3 086 977,72 €
Exploitation :	939 027,15 €
<b>Budget global</b>	<b>4 026 004,87 €</b>

M. Minssieux demande l'approbation du budget primitif 2012, tel que présenté et transmis à tous les délégués.

Pour : 20

Abstention : 0

Vote contre : 1

**Adoption à la majorité du budget primitif 2012, tel que présenté.**

<b>6. Demande de financement travaux de protections locales contre les crues auprès du Département</b> (diapo 7)
---

Mme Spacagna rappelle qu'il s'agit des travaux de protections locales contre les crues inscrites au contrat pluriannuel 2011-2013. Le coût prévisionnel des travaux pour l'année 2012 du contrat est de 1 250 000 € HT.

Ces travaux peuvent être financés à hauteur de 10 % par le Département, soit une subvention de 125 000 €. L'arrêté de subvention de l'Etat à hauteur de 25 % a déjà été pris.

M. Minssieux propose l'adoption de la délibération sollicitant le financement par le Département du Rhône pour les travaux de protections locales contre les crues trentennales pour 2012.

**Adoption à l'unanimité.**

<b>7. Demande de financement programme d'entretien et de restauration de berges auprès du Département</b> (diapo 8)
--

Ces travaux peuvent également être financés dans le cadre du contrat pluriannuel 2011-2013 par le Département hauteur de 10 %. Le montant prévisionnel est de 33 500 € HT soit une subvention de 3 350 €.

Il s'agit de travaux d'abattage, de débardage, ou de restauration par entreprise en appui de la Brigade de rivière.

M. Minssieux propose l'adoption de la délibération sollicitant la demande de subvention pour le programme d'entretien et de restauration des cours d'eau pour 2012 auprès du Département du Rhône.

**Adoption à l'unanimité.**

## 8. Questions diverses

M. Minssieux informe les délégués de l'invitation concernant une rencontre sur «Le Changement climatique sur le Grand Sud de la France depuis 1950, ses impacts sur l'agriculture et les eaux, les perspectives, les actions à conduire dans le Rhône » qui se déroulera le **9 mars 2012** à la préfecture du Rhône de 9h30 à 12h30. Le courrier a du parvenir dans toutes les communes, mais sera également transmis à tous les délégués.

M. Laurent indique également, qu'en principe, une présentation du batardeau installé à Givors dans le cadre des travaux de protections contre les crues est prévue le vendredi 10 février 2012. *(Inauguration annulée et reportée au jeudi 23 février 2012 à 10 h 30).*

Mme Spacagna précise que la démonstration de l'utilisation de cette installation est susceptible d'être reportée, compte tenu des conditions climatiques.

Aucune question n'étant soulevée, M. Minssieux remercie les participants et lève la séance.

**Le Président**  
**Paul MINSSIEUX**

